

bords de Dranse qui accueille des marcheurs toute l'année. Notons également que la Région Auvergne-Rhône-Alpes a accordé une subvention de 55 000 € à la commune de Montriond.

**Chantal BOURREAU**



**Le mauvais temps pour (gauche).** Photo Le DL/J-L-L-G.

passage répété d'engins de chantier sur les secteurs envahis par les invasives aurait provoqué une possible extension de ces espèces exotiques via les graines et le bouturage des tiges.

## **SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS**

### **Trois actions prioritaires en cours concernant la sécurité routière**

La nouvelle municipalité met en œuvre des actions prioritaires pour assurer la sécurité des piétons et des automobilistes sur le périmètre communal. Trois actions concrètes sont déjà menées depuis plusieurs semaines : installations provisoires en phase test d'écluses au niveau du collège et de quilles route des Mollards, limitations de vitesse à 30 km/h et passage en zone agglomérée sur la D52 au niveau de Champ Querbay et contrôles de vitesse sur l'ensemble des routes du territoire de la commune. De plus, des projets sont en cours d'étude pour le développement de cheminements piétons sur plusieurs sites.

## **SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS**

### **Les représentants des commissions communautaires désignés**

À l'occasion du dernier conseil municipal, les élus ont procédé à la désignation des représentants des différentes commissions communautaires suivant la répartition suivante. Évaluation des charges transférées : Florine Wiart. Finances : Florine Wiart et Pascale Vezin. Eau et assainissement : Max Michoud et Pascale Vezin. Gestion des déchets : Christophe Trincat et Denis Pinget. Économie et attractivité : Bruno Gillet et Sophie Zimmerman. Environnement, développement durable et circuits courts : Céline Grivel et Florine Wiart. Pays d'art et d'histoire : Thierry Laurant et Bruno Gillet. Sentiers : Florine Wiart et Émilie Viollaz. Solidarité et cohésion sociale : Marie-Claire Ducret et Marie-Françoise Pauthier. Mobilité multimodale : Sophie Zimmerman et Marie-Françoise Pauthier.

sur les 24 000 personnes.